

L'ÉTAT REMET A LA RUE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES

APPEL A RASSEMBLEMENT

JEUDI 6 JUILLET 2023 A 13H

AU METRO JEAN JAURES

Dans le cadre d'une politique nationale de réduction des nuitées hôtelières, les services de la Préfecture de la Haute-Garonne procèdent à une restriction du nombre des nuitées hôtelières.

Depuis 3 semaines, 33 femmes – certaines accompagnées d'enfants – ont été informées par les services de l'État de la fin de leur hébergement à l'hôtel, sans qu'aucune solution alternative ne leur soit proposée. Il s'agit d'une décision prononcée sans considération des situations de vulnérabilité, de danger ou de risque qu'encourent ces femmes si elles se retrouvent à la rue ou sont contraintes de revenir au domicile conjugal.

Jusqu'à présent, les femmes en demande de mise à l'abri dans un contexte de violences conjugales contactent le 115 qui, le plus souvent, oriente vers les nuitées hôtelières. Quelle que soit la situation de ces femmes, le recours à un hébergement à l'hôtel se produit faute de solution adaptée et sûre pour soutenir leur parcours de sortie des violences conjugales. Alors qu'historiquement la Haute-Garonne manque de places d'hébergement, l'État n'a pas créé de places adaptées en nombre suffisant. La continuité de la mise à l'abri des femmes victimes de violences conjugales n'est plus assurée.

Qu'il s'agisse de femmes mises à la porte par leur conjoint violent, de femmes qui fuient le domicile où elles sont en danger imminent ou de femmes épuisées psychologiquement par ces violences, il est fondamental de pouvoir les assurer d'une permanence de la mise à l'abri.

Ces décisions sont une **remise en question de l'inconditionnalité et de la continuité de la mise à l'abri** des femmes victimes de violences conjugales, engagement pourtant pris par la Préfecture de la Haute-Garonne en 2018. Elles portent **atteinte à la sécurité des femmes concernées et à celle de leurs enfants** et risquent d'entraver leur sortie des violences conjugales. Il s'agit d'un recul évident pour les droits des femmes contraire aux engagements affichés des pouvoirs publics : Grand cause nationale, Grenelle des violences conjugales...

SORTIR DES VIOLENCES, MAIS POUR ALLER OÙ ?!

Pour dénoncer cette situation, **rejoignez-nous le 6 juillet, au métro Jean Jaurès**

Premiers signataires : FNSF, FAS, DAL 31, ATTAC 31, UTOPIA 56, Marche Mondiale des Femmes, Case de santé, Bagdam, CMPDF, CRI, Les Chorâleuses, ALDA, Médecins du Monde, CIAT, Osez le féminisme 31, le Planning Familial 31, Solidaires 31, FSU 31, UD CGT 31...